

REPÈRES



Du sang se cache

dans nos portables



Introduction

Ecrans vernis – Revers ternis 4–5

« Minerais des conflits »

Un problème résolu ? 6–8

Conditions de production dans le secteur de l'électronique

Trop fatigué pour profiter de son temps libre 9–11

Malheur à celui qui reste à la traîne ! 12–14

Evaluation des marques

Apple, Samsung et compagnie sous la loupe Pages centrales

Déchets électroniques

Dépotoir ou mine d'or ? 19–20

A peine acheté – déjà à jeter 21–22

Alternatives et pistes d'action

Un téléphone portable qui veut changer le monde 23–24

Ce que vous pouvez faire 25–26

Acheteurs publics : des consommateurs influents 27–29

Pain pour le prochain et Action de Carême s'engagent 30–31

Impressum

Editeurs : *Action de Carême / Pain pour le prochain*, août 2014

Rédaction : Pascale Schnyder, Johanna Monney pour la version française

Auteur-e-s : Jonas Köppel, François Mercier, Johanna Monney, Chantal Peyer, Daniela Renaud, Pascale Schnyder

Traduction : Jean-François Cuennet

Graphisme : Spinas Civil Voices, Zurich

Photos : *Action de Carême*, baselactionnetwork, fairphone, jopix.de, Fotolia, *Pain pour le prochain*, Sacom, Shutterstock

Impression : Cavelti SA, medien. digital und gedruckt, Gossau

Tirage : 3100 français / 11 200 allemand

Prix : gratuit



Honnêtement : quand avez-vous acheté votre dernier téléphone portable ? Votre ancien appareil avait-il rendu l'âme ou n'avez-vous pas pu résister aux promesses vantées par le dernier modèle arrivé sur le marché ? Nous sommes nombreux à avoir de la peine à résister aux nouvelles possibilités que nous offre le secteur de l'électronique. D'un seul doigt qui glisse sur un écran tactile, nous organisons notre journée, échangeons des informations et restons au courant de tout.

« Du sang se cache dans votre portable ». C'est avec ce slogan que *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont lancé en septembre 2014 une campagne en faveur d'une consommation responsable de produits électroniques. Même si cette image peut sembler sensationnaliste au premier abord, notre travail quotidien dans le domaine du développement nous montre combien elle reflète correctement la réalité.

Certes, diverses initiatives ont réduit la part des « minerais des conflits » dans l'ensemble des minerais exportés et commercialisés. Mais le déplacement des populations locales, les conditions de travail très pénibles dans les mines et la pollution des eaux et des sols provoqués par l'extraction de matières premières restent partout à l'ordre du jour (pages 6 à 8). Les abus restent aussi d'actualité chez les sous-traitants des grandes marques : des journées de travail de 14 heures pour un salaire de misère sont le lot quotidien de millions de personnes dans le monde (pages 9 à 14). Et n'oublions pas ceux et celles qui, en Asie et en Afrique, fouillent parmi les montagnes de déchets électroniques, au péril de leur santé (pages 19 à 20).

En tant qu'organisations chrétiennes, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* ont particulièrement à cœur le respect de la dignité et des droits de tous les êtres humains. Nous œuvrons pour que ces droits deviennent réalité tout au long de la chaîne de production des appareils que nous retrouvons dans nos magasins.

Dans cette optique, utiliser le pouvoir que nous donne notre consommation est essentiel (pages 25 à 26). C'est dans ce but qu'*Action de Carême* et *Pain pour le prochain* ont procédé à une évaluation des marques du secteur de l'électronique, qui prend en compte leur engagement en matière de droits du travail, de protection de l'environnement et de transparence (pages centrales).

Premier consommateur de notre pays, l'administration publique dispose d'un pouvoir énorme : *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* s'engagent pour que les responsables des marchés publics appliquent des critères sociaux à l'achat de matériels informatiques, et fasse ainsi pression sur les marques (pages 27 à 29).

En tant que consommateurs, nous avons un pouvoir. Mettons-le à profit !

Susann Schüepf

Miges Baumann

Responsable politique de
développement et recherches
Action de Carême

Responsable politique
de développement
Pain pour le prochain

Ecrans vernis – Revers vernis

Téléphones portables, tablettes et ordinateurs nous facilitent considérablement la vie. Ils comportent pourtant également de vastes zones d'ombre. Ce numéro de la collection Repères nous plonge dans les coulisses d'une industrie planétaire.

Les ventes d'appareils électroniques explosent et le chiffre d'affaires réalisé actuellement à l'échelle mondiale est évalué à près de 2000 milliards de dollars¹. A elle seule, Apple a réalisé en 2013 un bénéfice net de plus de 33 milliards de dollars, soit davantage que les revenus des 70 millions de Congolais et de Congolaises. Au Nord comme au Sud, téléphones portables et ordinateurs sont devenus des objets d'usage quotidien qui nous mettent en relation avec nos contacts professionnels, nos cercles d'intérêt et nos amis. Ils nous donnent accès à une multitude d'informations et nous permettent de créer des réseaux par-delà les frontières. Dans les pays du Sud, où les infrastructures sont souvent rudimentaires ou inexistantes, il n'est pas rare que les téléphones portables soient la seule

façon d'être en lien avec les proches et le monde extérieur.

En dépit de tous ses atouts, le secteur de l'électronique a aussi ses zones d'ombre : les coûts sociaux et environnementaux sont inégalement répartis. Pour en savoir plus, il faut se rendre dans les mines en Colombie ou en République démocratique du Congo et dans les fabriques en Chine. Il faut s'engouffrer dans de profondes galeries où l'air et la lumière du jour font défaut. Il faut, avec 10 000 autres collègues, travailler dans une usine chinoise jusqu'à 14 heures par jour sur la chaîne de montage. Enfin, pour terminer ce périple, escalader une montagne de déchets électroniques : des résidus de grande valeur qui finissent à la décharge et empoisonnent les ramasseurs de déchets et l'environnement parce qu'un nouveau modèle vient de sortir.

Technologie de l'information : un marché gigantesque



En 2013, deux milliards de portables ont été vendus dans le monde, dont 50% de téléphones portables tactiles².



A l'échelle de la planète, il y a approximativement autant d'abonnés que d'habitants sur Terre³.



Un portable sur deux et six ordinateurs sur dix vendus dans le monde sont fabriqués en Chine⁴.

En Chine uniquement, 7,6 millions de personnes travaillaient, en 2006, dans la production d'appareils électroniques – soit à peu de choses près la population de la Suisse⁵.



A l'échelle de la planète, nous avons produit, en 2012, au total 49 millions de tonnes de déchets électroniques – soit 7 kg par personne⁶.

Tous droits réservés : *Action de Carême / Pain pour le prochain*

¹ <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=15849>

² www.tagesanzeiger.ch/digital/mobil/SmartphoneVerkaeufe-knacken-Milliardengrenze/story/30497338 (23.5.2014)

³ http://data.worldbank.org/indicator/IT.CEL.SETS.P2?order=wbapi_data_value_2012+wbapi_data_value+wbapi_data_value-last&sort=desc (23.5.2014)

⁴ Simon Jean-Paul (2012). The ICT Landscape in BRICS Countries. China. Sevilla : IPTS.

⁵ Ibid.

⁶ StEP (2013a). World overview of e-waste related information. <http://step-initiative.org/index.php/overview-world.html>.

A l'est de la République démocratique du Congo, deux tiers des mines ne sont plus aux mains de groupes armés. Une bonne nouvelle ? L'extraction des matières premières destinées à nos appareils électroniques reste problématique pour l'environnement, les communautés locales et le développement économique.

Depuis des décennies, de nombreux groupes armés luttent pour le contrôle des mines artisanales à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Une région riche en étain, en tantale, en tungstène et en or : des minerais indispensables pour nos appareils électroniques (page 8). Pillages, massacres de civils, viols de masse – c'est la triste réalité à laquelle la population est, encore aujourd'hui, confrontée. Un seul de ces groupes, l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), a effectué pas moins de 195 attaques contre la population locale¹ en 2013. Selon les Nations Unies, il y a quatre ans, les groupes armés contrôlaient la plupart des gisements.

Les mesures législatives portent leurs fruits

En 2010, les Etats-Unis adoptaient le « Dodd-Frank Act ». Cette nouvelle loi exige des entreprises de l'électronique de vérifier la provenance des minerais utilisés pour s'assurer qu'elles ne financent pas de conflits en RDC, ou dans les pays avoisinants. Des contrôles ont été mis en place au niveau des mines, des fonderies et des fournisseurs. Grâce à cela, mais

aussi aux actions menées par les forces armées congolaises et l'ONU, deux tiers des mines à l'est de la RDC sont aujourd'hui libérées des groupes armés².

Des mesures qui montrent leurs effets. En Suisse pourtant, la politique n'a pas encore proposé de solutions aux « minerais des conflits ». L'Union européenne, quant à elle, prévoit seulement une directive volontaire pour les entreprises.

L'approvisionnement en matières premières pose toujours problème

« Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant », précise Henri Muhiya, secrétaire général de la CERN (cf. encadré). « Il faut regarder la situation sur place ». Selon les experts, 98 à 99% de l'or extrait dans la région est encore exporté illégalement dans les pays voisins avant d'être revendu dans le monde entier. Globalement, 63% des matières premières vendues dans le monde proviennent de pays politiquement instables ou extrêmement instables³.

Même lorsque l'extraction des minerais se fait de manière industrielle et contrôlée, la situation autour des usines est souvent dramatique. *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* l'ont montré dans un ré-

cent rapport sur Glencore, un géant des matières premières basé en Suisse⁴. Les communautés locales souffrent plus souvent de l'extraction minière qu'elles n'en profitent. Dans certaines rivières avoisinant KCC et MUMI, deux filiales de Glencore en RDC, la pollution est telle que les poissons ont disparu et les berges ressemblent à de la terre brûlée : « A cause de MUMI, les produits de notre agriculture sont détruits par l'acide », confirme l'un des chefs coutumiers de la région.

Autre exemple : la population de la localité de Musonoi subit depuis des années

la poussière et les explosions provoquées par l'exploitation des mines de KCC. Glencore savait depuis longtemps que les habitants devaient être déplacés et indemnisés. Pourtant, rien n'a été entrepris. Enfin, l'évitement de l'impôt par KCC a fait perdre 140 millions de francs à l'Etat congolais en 5 ans. La filiale de Glencore déclare systématiquement des pertes, alors que les bénéficiaires partent dans des paradis fiscaux. Autant de ressources qui manquent pour construire des écoles, des routes ou des hôpitaux dans l'un des pays les plus pauvres du monde.

L'Eglise renforce les droits des communautés locales

En RDC, *Action de Carême* a plusieurs partenaires locaux, notamment la Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles (CERN). Mise sur pied en 2008 par les évêques congolais, la CERN s'engage pour plus de justice et de transparence dans l'exploitation des ressources naturelles. Grâce à un réseau de près de 25 observatoires dans tout le pays, elle dispose d'informations sur les problèmes de mauvaise gouvernance, le non-respect des lois et les violations des droits humains dans le secteur des ressources naturelles. Grâce aux informations recueillies, la CERN peut dénoncer les abus des entreprises ou du gouvernement. Sur le plan local, la Commission fait des actions de sensibilisation et met en place des dialogues tripartites entre autorités locales, entreprises et populations touchées.

En mars 2014, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont organisé avec la CERN un atelier à Kolwezi (province du Katanga) en faveur de la population affectée par les activités minières de Glencore. Des autorités coutumières locales ont aussi participé à l'atelier. Cette rencontre a permis de renforcer les liens au sein de la société civile locale, de donner aux personnes concernées des informations sur les normes nationales et internationales et de discuter de méthodes de travail. Lors d'une session, les participants ont aussi pu confronter les dirigeants des filiales de Glencore aux problèmes causés. Une occasion pour la communauté locale de faire valoir ses droits.

¹ Democratic Republic of Congo: Internal displacement in brief, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), déc. 2013

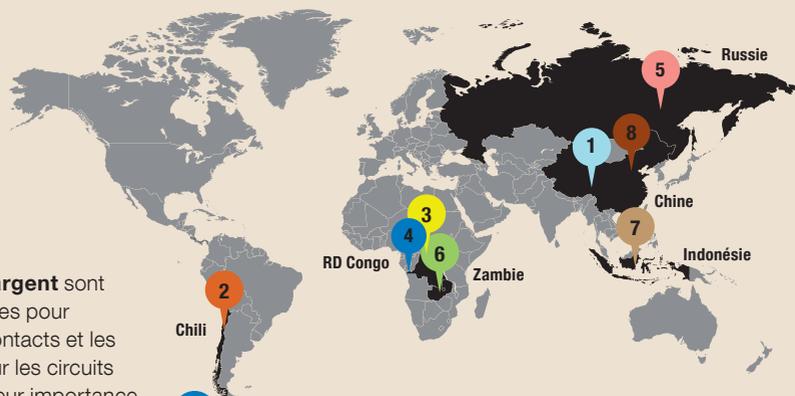
² The Impact of Dodd-Frank and Conflict Minerals Reforms on Eastern Congo's Conflict, enough project, juin 2014

³ Welt-Bergbau-Daten, Heft 29, Bundesministerium für Wissenschaft, Forschung und Wirtschaft, Wien, avril 2014

⁴ PR or Progress? Glencore's Corporate Responsibility in the Democratic Republic of the Congo, *Pain pour le prochain*, *Action de Carême* et RAID, juin 2014. A télécharger sur www.actiondecareme.ch/glencore ou www.painpourleprochain.ch/glencore

Notre portable, un microcosme du monde

Un téléphone portable se compose de plus d'un millier de pièces et contient plus de 60 matières premières différentes provenant des quatre coins du monde.



1 L'or et l'argent sont nécessaires pour fabriquer les contacts et les connecteurs sur les circuits intégrés, d'où leur importance pour l'électronique. Actuellement, la Chine est le premier producteur d'or. Son extraction fait intervenir des substances très toxiques, telles que le cyanure, qui empoisonnent les sols et les eaux souterraines. Une dose de cyanure de la taille d'un grain de riz suffit à tuer une personne.

2 Le cuivre, qui a de multiples applications en raison de son excellente conductivité, provient en grande partie du Chili. L'énorme quantité d'eau nécessaire à son extraction constitue un gros problème pour la population et les paysans qui habitent dans les zones d'extraction arides.

3 Le tantale est un métal aussi rare que précieux en électronique, qui est utilisé dans la fabrication de condensateurs. Il provient en grande partie de la RD Congo, où son extraction finance, aujourd'hui encore, des conflits sanglants.

4 Le tungstène, qui fait vibrer nos portables, provient principalement de la Chine. Avec l'étain et l'or, le tungstène est l'une des matières premières que la législation des Etats-Unis considère comme un minerai de conflits : il est aussi souvent extrait dans les zones en conflit de l'est de la RD Congo.

5 Le nickel est utilisé dans les batteries de nombreux appareils électroniques. A Norilsk, en Russie, l'extraction du sulfure de nickel et de cuivre engendre tant d'émissions que la neige se teint en jaune.

6 Le cobalt est, lui aussi, une matière rare ; il entre dans la fabrication des batteries des téléphones et des ordinateurs portables. Plus de la moitié de la production de ce métal provient de Zambie et de la RD Congo. Le géant minier suisse Glencore contrôle près du quart du négoce mondial de cobalt.

8 Les « terres rares » sont utilisées pour polir les écrans, fabriquer les aimants des haut-parleurs ou produire les vibreurs des téléphones portables. Elles proviennent principalement de la Mongolie intérieure, en Chine. La population souffrira pendant plusieurs générations des atteintes à l'environnement que leur extraction a provoqué.

7 L'étain entre dans la composition des circuits intégrés de dispositifs informatiques. En Indonésie, deuxième producteur mondial, l'extraction sauvage a détruit l'environnement et rendu stériles de vastes étendues de terres arables.

Tous droits réservés :
Action de Carême / Pain pour le prochain



Trop fatigué pour profiter de son temps libre

Un téléphone portable sur deux provient de Chine. Au prix de conditions de travail épouvantables : les employés et les employées travaillent sept jours sur sept sur la chaîne de montage, font des tournus pour dormir et sont exposés à des substances toxiques. Le tout pour un salaire de misère.

Les principales marques, comme Apple, Hewlett Packard (HP), Dell ou Samsung, font fabriquer leurs appareils électroniques dans des zones économiques spéciales, comme par exemple dans le delta de la rivière des Perles, au sud-ouest de la Chine. Ce qui vaut à Shenzhen, une ville de la province du Guangdong, le surnom de « fabrique du monde ». Elle y abrite des milliers d'usines, où des millions d'employés et d'employées produisent chaque jour, 24 heures sur 24, nombre de produits. Parmi eux, nos appareils électroniques.

Des fabriques de la taille d'une ville

Ici, les fabriques sont souvent aussi grandes qu'une ville. On peut compter jusqu'à 60 000 ouvriers et ouvrières dans les différents ateliers des usines et les dortoirs. Ces derniers doivent souvent partager leur lit : une pratique favorisée par le travail par équipes. Chez Micro-Star International (MSI), l'un des fournisseurs

de Dell, il y a en moyenne une toilette pour 55 employés et une douche pour 27 personnes. Il y a certes des offres de loisirs et des installations pour les temps libres, mais elles sont rarement utilisées. « Nous pouvons jouer au basket, au ping-pong et au badminton. Il y a un cinéma et un karaoké. Mais je suis si fatigué après le travail que je rentre tout de suite au dortoir. Je n'utilise jamais ces installations », explique un ouvrier qui fabrique des écrans tactiles chez Biel Crystal, l'un des fournisseurs de Samsung et d'Apple¹. Les conditions de travail dans l'électronique sont extrêmement pénibles. La journée de travail peut atteindre jusqu'à 14 heures et le jour de congé hebdomadaire peut être supprimé plusieurs fois de suite, en fonction des délais de livraison. Les employés perdent aussi beaucoup de temps en déplacement : « Quand je commence à 8 heures, je dois prendre le bus à 6 h 30 déjà, car il y en a très peu », raconte une employée de Samsung².

¹ www.hightech-rating.ch/informations

² Ibid.

Danger : poison

Très pénible, la fabrication d'appareils électroniques est aussi dangereuse : ces articles regorgent de substances toxiques et de métaux lourds nuisibles à la santé. Souvent, les ouvrières et ouvriers sont, jour après jour, exposés à des produits chimiques sans lunettes, ni masque, ni gants. Les vapeurs d'alcool des détergents utilisés pour les écrans d'ordinateurs et de téléphones irritent les muqueuses et fatiguent les yeux.



Une salle d'eau dans un dortoir d'un campus de production de Samsung à Houzhou, Chine. © Sacom

Les personnes chargées du contrôle de qualité sont exposées à des doses de rayonnement élevées : elles passent jusqu'à 11 heures par jour au milieu de plus d'un millier d'ordinateurs allumés. Les températures sont très élevées dans les ateliers de Compal Electronics, qui fournit HP. Mais ceux-ci ne sont pas climatisés : cela permettrait pourtant de tempérer la chaleur dégagée par les appareils. Les employés sont nombreux à se plaindre d'allergies de la peau. Aucune étude n'a été réalisée sur les effets à long terme de ces conditions de travail.

Pas de salaire de subsistance

Le système salarial des marques et de leurs fournisseurs comporte souvent des bonifications et des pénalisations. Samsung Huizhou paie un salaire de base de 2260 yuans (325 francs). A cela s'ajoutent des bonifications en cas de très hautes températures, pour travail de nuit, rendement (à la pièce, p.ex.), heures supplémentaires et ancienneté (de 400 à 600 yuans – soit de 58 à 86 francs – par année de service). Les déductions pour le logement, la restauration et les assurances sociales représentent entre un quart et un tiers du total. « La paie que je touche en fin de compte ne me permet pas de vivre dignement », explique un ouvrier de 20 ans, chargé d'assembler des systèmes audio pour Samsung³.

Le géant coréen et Apple réalisent chaque année des milliards de bénéfices. Au prix de la santé et de la vie de ceux et celles qui travaillent à la chaîne.

³ www.hightech-rating.ch/informations

A qui profite l'iPhone ?

Les smartphones sont chers. Mais à qui va cet argent en fait ? Comme le montre l'exemple de l'iPhone 4S de 2011, ce sont surtout les marques qui tirent leur épingle du jeu. Quant aux ouvrières et aux ouvriers qui travaillent jusqu'à 14 heures par jour dans les usines de fabrication, ils sont les grands perdants.

Prix de vente :

Fr. 560.-

Bénéfice
d'Apple :

Fr. 284.-

50,8%

Composants :

Fr. 181.-

32,3%

Coûts indirects
(recherche et développement, distribution, marketing) :

Fr. 42.-

7,5%

Coûts salariaux :

Fr. 6.-

1%

Licences,
transport, etc.
Fr. 31.-

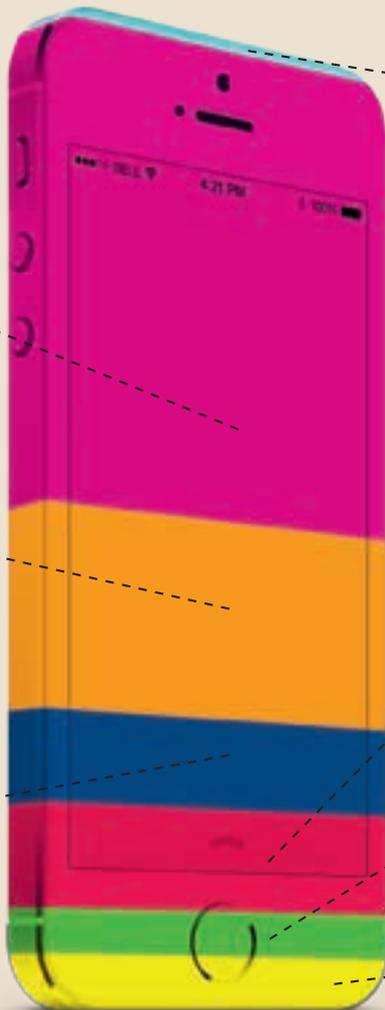
5,5%

Emballage et
accessoires :
Fr. 9.-

1,6%

Coûts pour
l'assemblage :
Fr. 7.-

1,2%



Tous droits réservés : *Action de Carême / Pain pour le prochain*

Source : Asymco (2012). iPhone sine qua non.

IHS Technology (2011). iPhone 4S Carries BOM of \$188, IHS iSupply Teardown Analysis Reveals.

Linden Greg, Jason Dedrick und Kenneth L. Kraemer (2009). Innovation and Job Creation in a Global Economy: The Case of Apple's iPod. Irvine: UCIrvine.

Malheur à celui qui reste à la traîne !



Les smartphones¹ de Samsung battent tous les records de vente. Pourtant, les publicités alléchantes et les bénéfices colossaux qu'engrange la marque cachent des pratiques impitoyables : pour éviter que les salaires et les heures supplémentaires dans ses fabriques ne choquent trop, Samsung fait peser sur ses sous-traitants la pression sur les coûts et les délais.

Samsung, l'une des principales marques du secteur de l'électronique, domine la Corée du Sud. Des armes aux centrales nucléaires, en passant par les vêtements, le logement, les assurances et les parcs d'attractions : le groupe de Séoul commande tout. Y compris les partis politiques. Fleuron de cet empire, qui emploie quelque 370 000 personnes dans le monde entier : Samsung Electronics. La marque emploie 207 000 ouvrières et ouvriers qui produisent ordinateurs, écrans plats et téléviseurs. Dernier coup de maître en date du fabricant : le Galaxy S5, lancé en février 2014, avec cardiofréquence-mètre incorporé, tout à fait dans la tendance du moment.

« Des conditions trop pénibles »

Ces performances vantées à grand renfort de publicité cachent des procédés brutaux. Dans la fabrique de Samsung à Huizhou, en Chine méridionale, chacun des ouvriers et des ouvrières doit ainsi, chaque jour, assembler 3000 Galaxy S5 et vérifier le fonctionnement de la caméra, de l'écran tactile et du téléphone. La plupart de ces opérations se font debout.

Pour atteindre un objectif aussi ambitieux, de nombreux ouvriers ne boivent pas et ne vont pas aux toilettes : il ne faut pas perdre de temps. « Parfois, un responsable de l'entretien me remplace, mais je n'aime pas le demander, j'ai l'impression de mendier », raconte une ouvrière à Sacom, une organisation partenaire de *Pain pour le prochain* (cf. encadré p. 14). De mars à avril 2014, des collaborateurs de Sacom ont eux-mêmes travaillé incognito chez Sam-

sung Huizhou et mené de nombreux entretiens. Les résultats complets figurent dans leur dernier rapport².

Ce sont en particulier les nouveaux employés qui ne peuvent pas suivre le rythme infernal de production. « Le stress est insupportable », raconte une autre ouvrière. « Comme je ne suis pas assez rapide, je retarde les autres, qui me crient dessus. Le tiers des collègues qui ont commencé en même temps que moi ont quitté l'usine après un mois. Les conditions sont trop pénibles ici. » Le nouveau Galaxy S5 est tellement demandé que 2000 ouvriers ont été engagés entre janvier et mars 2014 sur le seul site de Huizhou. Celui-ci comprend 12 000 employés répartis dans trois ateliers.

Bons salaires, journées interminables

La plupart des ouvriers travaillant à la chaîne dans l'usine de Huizhou viennent des provinces pauvres de l'intérieur du pays. Ils sont âgés de 18 à 25 ans et s'estiment heureux de travailler pour le géant coréen, car ils sont relativement bien payés : Samsung leur verse un salaire initial de 2260 yuans (325 francs) par mois. Un montant bien supérieur au salaire minimal en vigueur à Huizhou, qui est de 1310 yuans (188 francs). Ce salaire comprend les cotisations aux assurances maladie, accidents et prévoyance vieillesse. Toutes ces mesures progressistes ne doivent pas faire oublier que la journée de travail habituelle est de 11 heures et que les heures supplémentaires peuvent atteindre 50 heures par mois. Bien plus que les 36 heures permises par la loi chinoise.

¹ Le terme « ordiphone » étant peu utilisé dans la langue française, il a été opté pour le terme en anglais.

² www.hightech-rating.ch/informations

Faire peser la pression sur les sous-traitants

Le géant de l'électronique s'évertue à soigner une image d'ouverture, de propreté et de progrès. Mais il fait peser en grande partie la pression sur les coûts et les délais sur ses fournisseurs, où les volumes de production élevés et les marges limitées ont un impact direct sur les employés et les employées. La dernière enquête menée par Sacom montre que le personnel d'Hanaro TNS, fournisseur de Samsung, doit souvent travailler jusqu'à 15 heures par jour dans des locaux mal climatisés.

« Ce mois-ci, j'ai fait 200 heures supplémentaires », raconte un ouvrier. Chez Hanaro TNS, le salaire mensuel ne dépasse pas 1500 yuans (221 francs) par mois. « A la fin du mois, j'ai reçu 1000 yuans (147 francs). De l'argent de poche, en quelque sorte », constate un de ses collègues. « Le mieux est encore de tenter le coup et d'aller travailler directement chez Samsung ».

Une organisation estudiantine révèle les abus dans les usines

Pain pour le prochain collabore depuis 2007 avec Sacom (Students and Scholars Against Corporate Misbehavior). Objectif : améliorer les conditions de travail dans l'industrie de l'électronique. Créée en 2005 à Hong Kong, cette organisation non gouvernementale réunit des étudiants, des écoliers et des consommateurs qui luttent ensemble pour le respect des droits humains, en particulier ceux des salariés et des salariées.

Les rapports qu'elle publie, notamment sur les conditions de travail désastreuses qui ont cours chez Foxconn, l'un des fournisseurs d'Apple, retiennent l'attention de la communauté internationale. Ils servent de base aux revendications des consommateurs.

Sacom observe l'évolution dans les fabriques incriminées sur une longue période. « Nous sommes persuadés que la meilleure façon d'avancer est de nouer des contacts étroits avec les ouvriers et de leur rendre visite dans les fabriques », explique Liang Pui Kwan, chargé de projet. Il n'est ainsi pas rare que les membres de Sacom se fassent embaucher comme ouvriers pour vivre au plus près leurs conditions de travail et les documenter.

www.sacom.hk

Apple, Samsung et compagnie

sous la loupe



Les grandes marques mondiales du secteur de l'électronique font l'éloge, dans des brochures en papier glacé, de leur engagement social : matières premières propres, protection de l'environnement et ouvriers choyés. Comment faire la part de l'opération marketing et de l'application réelle de ces principes de la responsabilité d'entreprise ?

Pour en avoir le cœur net, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont examiné la performance des principaux fabricants en matière de droits du travail, de protection de l'environnement et de « minerais des conflits ». Les deux organisations ont retenu les dix entreprises ayant les plus grandes parts du marché suisse de smartphones (Apple, Samsung, HTC, Nokia, Sony), des tablettes et des ordinateurs (HP, Acer, Dell, Lenovo, Asus).

Le but de cette évaluation est d'aider le consommateur privé et les pouvoirs publics à acheter de manière plus responsable en toute connaissance de cause. Optez pour les marques qui se soucient d'apporter de réelles améliorations en matière de justice sociale et de protection de l'environnement.

En tant que consommateurs, consommatrices, nous avons un pouvoir. Mettons-le à profit.

Les principaux

résultats en bref

1. HP avancé

Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **76%**

2. Nokia avancé

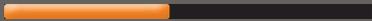
Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **67%**

3. Apple moyen

Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **61%**

4. Dell moyen

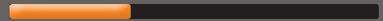
Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **50%**

« Minerais des conflits »

Dans le domaine des « minerais des conflits », les pressions exercées par la société civile et les nouvelles lois commencent à porter leurs fruits. Toutes les marques admettent l'existence d'un problème et ont commencé à adopter des mesures. Hormis Asus et HTC, elles s'opposent à un boycott qui frapperait en premier lieu les revenus familiaux des travailleurs concernés en RD Congo. Apple est la seule marque à faire un pas de plus en ne se fournissant en tantale qu'auprès de producteurs certifiés. Apple, HP et Nokia apportent leur appui à des initiatives multipartites en faveur de matières premières propres provenant des zones sensibles. Il n'en reste pas moins que toutes les marques, ou presque, continuent à déléguer la responsabilité de l'origine des minerais à leurs sous-traitants.

Protection de l'environnement

S'agissant de la protection de l'environnement,

les marques sont nombreuses à avoir réalisé des progrès notables ces dernières années. Ainsi, leurs émissions de CO₂ se situent presque toutes à un niveau acceptable. En revanche, le problème des substances toxiques qui entrent dans la composition des appareils électroniques reste entier. Nokia est la seule marque à obtenir une note positive. De surcroît, la fabrication de ces appareils fait toujours appel à des produits chimiques interdits depuis longtemps en Europe, dont les conséquences pour les ouvriers, les ouvrières et l'environnement sont néfastes. Aucune marque ne reconnaît ici l'existence d'un problème.

Droit du travail

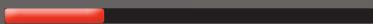
L'analyse a révélé que le respect des droits du travail chez les sous-traitants est tout à fait insuffisant. Plus de la moitié des marques se borne à approuver un code de conduite, sans adopter

5. **Lenovo** insuffisant

Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **46%**

6. **Acer** insuffisant

Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **44%**

7. **Samsung** insuffisant

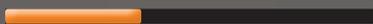
Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



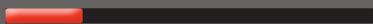
Total : **41%**

8. **Sony** insuffisant

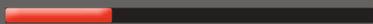
Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **38%**

9. **Asus** négligent

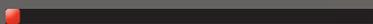
Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **24%**

10. **HTC** négligent

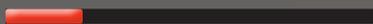
Environnement



Droits du travail



Minerais des conflits



Total : **20%**

de mesures efficaces. Les entreprises situées au milieu du classement (Apple, Nokia et Dell) appliquent des normes relativement élevées et collaborent étroitement avec leurs sous-traitants. HP est la seule à atteindre un niveau satisfaisant grâce aux cours sur les droits du travail proposés aux employés et aux mesures qu'elle a commencé à adopter pour mettre en place un salaire de subsistance. Toutefois, nous déplorons l'absence, chez toutes les marques, d'une stratégie claire et de mesures crédibles qui renforcent la position des ouvriers et permettent l'existence de syndicats indépendants susceptibles de garantir leur participation aux discussions sur les questions liées au travail.

L'évaluation complète figure sous :
www.hightech-rating.ch

Méthodologie :

L'évaluation se fonde sur les réponses des questionnaires que *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont envoyés aux marques, sur les rapports annuels de celles-ci et sur les informations disponibles sur des sites Internet. Nos organisations ont comparé toutes les informations après les avoir classées en catégories afin d'évaluer les marques sur la base de 28 critères.

Plus de détails sur
www.hightech-rating.ch/methodologie

Ce classement est une photographie instantanée de la situation (date de référence de la recherche : 30.04.14). Il ne prétend à aucune exhaustivité. Cette évaluation ne peut en aucun cas être citée sous la forme de « Recommandé par Action de Carême/Pain pour le prochain » ou utilisée à des fins publicitaires.

Conclusion : des écarts marqués – une nécessité d'agir

L'évaluation de *Pain pour le prochain* et d'*Action de Carême* montre clairement que les marques accordent la priorité à la protection de l'environnement, un domaine dans lequel la plupart d'entre elles ont consenti beaucoup d'efforts et pratiquent une politique d'information relativement transparente.

En revanche, leur engagement en matière de droits du travail reste absolument insuffisant. Elles appliquent une politique d'information opaque et se montrent toujours très frileuses quant à l'amélioration des conditions de travail dans les fabriques de leurs sous-traitants.

Les différences entre les marques sont frappantes. Alors que la lanterne rouge, HTC, ne publie même pas de rapport annuel de responsabilité sociale, la locomotive, HP, collabore avec des organisations non gouvernementales et des syndicats indépendants pour améliorer les conditions de travail des ouvrières et ouvriers.

Dans l'ensemble, le résultat des tentatives de changement qui découleraient de la participation des employés n'est encore guère perceptible. Toutes les entreprises préfèrent une stratégie qui va du haut vers le bas : elles mettent en place des codes de conduite en matière sociale et écologique chez leurs sous-traitants et réalisent des audits plus ou moins crédibles pour en vérifier le respect. C'est insuffisant.

Pour parvenir à une amélioration durable de la situation, les marques doivent :

- **donner un appui judicieux aux ouvriers et aux ouvrières afin qu'ils puissent s'organiser tout au long de la chaîne de production (grâce à des cours, p.ex.) et collaborer en la matière avec des ONG et des syndicats indépendants ;**
- **faire clairement savoir leur attachement à la liberté syndicale et utiliser leur pouvoir pour mettre en route des changements positifs dans ce domaine chez leurs sous-traitants ;**
- **exiger de leurs sous-traitants qu'ils paient des salaires de subsistance et pratiquer une politique d'achat cohérente à cet égard (lors des négociations de prix, p.ex.).**

Cette évaluation
est soutenue par:





Dépotoir ou mine d'or ?

La Suisse produit 216 000 tonnes de déchets électroniques par an. Valorisés dans les règles de l'art, les téléphones portables, ordinateurs et machines à laver mis au rebut sont de précieux gisements de matières premières. Ces montagnes de déchets constituent cependant aussi un grave danger pour l'être humain et l'environnement.

Le nouveau iPhone 6, qui vient d'entrer sur le marché, relègue de nombreux smartphones en parfait état de marche dans un tiroir ou une décharge. Rien qu'en Suisse, on estime à huit millions le nombre de téléphones portables inutilisés qui dorment dans les placards.¹ Les cycles d'innovation toujours plus courts et l'accroissement de la demande en appareils « high tech » en tout genre font croître inexorablement les montagnes de déchets électroniques : en Suisse, nous en produisons

27 kg par habitant et par an, soit bien plus que la moyenne de l'Union européenne, qui s'élève à 19 kg².

Ces montagnes de déchets renferment de précieuses matières premières qui seront bientôt épuisées. Si une grande partie des matières premières, comme l'or, l'argent et l'étain, peut être valorisée, il en va autrement d'autres métaux, comme les « terres rares », impossibles à recycler pour l'instant. Mais ce n'est pas tout : ces déchets renferment des substances

¹ www.umweltnetz-schweiz.ch/neuigkeiten/aktuelles/1324-ratgeber-handys.html

² stEP (2013). World overview of e-waste related information. <http://step-initiative.org/index.php/overview-eu.html>

toxiques à profusion qui, si elles ne sont pas éliminées correctement, posent un grave danger pour le sol, les eaux, l'air et la population. Même lorsqu'elles le sont, certaines substances continuent à poser problème : les circuits de recyclage, comme ceux du plastique, font qu'elles entrent dans la composition de nouveaux produits. « La meilleure manière de protéger l'être humain et l'environnement est d'utiliser le plus longtemps possible ses appareils électroniques », explique Daniela Renaud, responsable de la campagne « High Tech – No Rights » de *Pain pour le prochain* et d'*Action de Carême*.

Déchets électroniques : un problème planétaire

La Suisse est le premier pays au monde à avoir mis en place, en 1991, un système de recyclage des déchets électroniques. A l'achat d'un appareil, les consommateurs s'acquittent d'une taxe de recyclage qui finance l'élimination. Les fournisseurs sont ainsi contraints de reprendre les vieux appareils de leur assortiment et de les acheminer vers un centre de recyclage.

Si la Suisse fait office de pionnier dans ce domaine, l'élimination des déchets électroniques reste malgré tout un grave problème dans le monde. Aujourd'hui encore, une grande partie des appareils qui ne sont

plus utilisés au Nord sont expédiés dans les pays émergents et les pays en développement. Des villes comme Accra (Ghana) et Lagos (Nigeria) sont des pôles du recyclage et du commerce des appareils obsolètes : hommes, femmes et enfants fouillent de gigantesques tas de déchets à la recherche de pièces réutilisables. Ils récupèrent aussi des matières premières, à l'aide de techniques rudimentaires, comme le feu, des marteaux, des pinces ou des bains d'acide. Le danger auquel ces personnes exposent leur santé est infiniment plus grand que le revenu qu'elles en tirent.

Une exportation malgré les interdictions

A vrai dire, l'exportation d'appareils électroniques vers les pays en développement est interdite depuis 1993 : 150 nations, dont l'ensemble des pays industrialisés – à l'exception des Etats-Unis –, ont signé la Convention de Bâle. L'interdiction ne frappe pas les appareils qui sont encore en état de marche. Pour les pays qui se procurent ainsi à bas prix des appareils électroniques encore utilisables, cette exception est en soi une bonne chose. Néanmoins, elle est aussi une faille dans le système dont tirent parti les commerçants qui continuent à écouler des déchets dangereux dans les pays pauvres.



Un jeune garçon devant une montagne de déchets électroniques à Lagos, au Nigeria. © baselactionnetwork



A peine acheté – déjà à jeter

Le mixer rend l'âme alors que la garantie vient d'arriver à échéance. Il n'existe plus de pièce de rechange pour la machine à laver et il vous faut changer d'ordinateur portable parce que les nouveaux logiciels ne tournent plus sur l'ancien système d'exploitation. Il existe un terme pour résumer ces situations familières : l'obsolescence programmée. A savoir la durée de vie toujours plus courte des appareils, que les marques planifient ou, du moins, tolèrent. Mais les consommateurs ont aussi une part de responsabilité, estime Matthieu Fleury. Entretien.

Repères : Obsolescence programmée – rencontrez-vous souvent ce phénomène dans votre rôle de défenseur des consommateurs ?

Matthieu Fleury : Oui, le phénomène du vieillissement accéléré des appareils est très répandu aujourd'hui et présente de nombreuses facettes. Le pire des cas est celui de l'obsolescence programmée à proprement parler, qui consiste à réduire délibérément la durée de vie des appareils. Par exemple en leur incorporant des pièces qui cessent de fonctionner après un temps déterminé. Ces cas sont malgré tout plutôt rares. Les problèmes les plus fréquents sont ailleurs : les appareils ne peuvent pas être réparés parce que les pièces sont collées, qu'il est impossible

de les ouvrir ou parce que les pièces de rechange ne sont très vite plus disponibles. Il faut aussi mentionner la tendance à fabriquer des produits toujours moins chers et, par conséquent, moins durables. A cet égard, les consommateurs que nous sommes ont une part de responsabilité : si nous ne prenons que le prix en considération et recherchons sans cesse la nouveauté, nous favorisons ce type de gaspillage.

Y a-t-il des produits davantage touchés par l'obsolescence programmée ?

Tout le secteur de l'électronique et les électroménagers sont à coup sûr particulièrement concernés. Le problème ré-

side habituellement dans le procédé de fabrication. Pour épargner des frais, la tendance aujourd'hui est de coller plutôt que de visser. Mais les appareils collés ne peuvent plus se démonter. Il suffit ainsi qu'une pièce quelconque de la machine à laver cesse de fonctionner pour que tout l'appareil soit inutilisable. Un autre problème fréquent est celui de « l'obsolescence logicielle » : lorsqu'un ancien système d'exploitation, par exemple, n'est plus mis à jour, l'ordinateur cesse de fonctionner correctement et doit être remplacé.

Quels sont les principaux problèmes pour ce qui concerne les téléphones portables ?

C'est surtout l'« obsolescence esthétique » qui fait des ravages dans ce cas. Lorsqu'un nouveau modèle est lancé, l'ancien finit dans un tiroir parce qu'il n'est plus à la mode. Pourtant, il est encore souvent en parfait état de marche. Dans ce cas, on ne peut rien reprocher au fabricant : ce sont les consommateurs qui sont en cause.

Mais peut-on réparer les téléphones ?

Oui, pour une grande partie. Il y a d'ailleurs de nombreux fournisseurs qui le font. Mais, là encore, nous nous retrouvons confrontés au problème des

pièces collées. Les batteries des produits d'Apple, par exemple, sont collées, alors que l'on sait qu'une batterie doit être remplacée après un certain temps.

Que pouvons-nous faire en tant que consommateurs et consommatrices ?

Je crois qu'il faut commencer par réfléchir à nos habitudes de consommation. Avons-nous réellement besoin d'un nouvel appareil ? A quels critères accordons-nous de l'importance ? Nous devrions toujours faire réparer nos appareils lorsque c'est possible. A l'achat, nous devrions prendre le temps nécessaire pour nous assurer que le produit est de qualité et qu'il est réparable. La durée de la garantie est un bon indice de la durabilité des appareils.

Quelles sont les principales revendications des organisations de défense des consommateurs ?

Nous œuvrons à la prolongation de la garantie minimale, qui fait l'objet d'un débat politique en France et en Allemagne. Nous aimerions ainsi contraindre les fabricants à accorder des garanties plus longues. De cette manière, ils devraient assurer une durée de vie plus longue et fournir des pièces de rechange plus longtemps.



L'invité :

Matthieu Fleury est secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs (FRC). Celle-ci mène non seulement des actions politiques, mais prône aussi une consommation responsable. www.frc.ch



Un téléphone portable

qui veut changer le monde

Nouvelles fonctions, design tendance, prix cassés : telles sont les accroches publicitaires des principaux fabricants de smartphones. La petite équipe de Fairphone à Amsterdam a une autre approche : elle se donne comme objectif une amélioration des conditions sociales dans lesquelles ils sont produits. Une démarche qui s'avère plus ardue que prévue.

« Ce que je ne peux pas ouvrir ne m'appartient pas ». Tels sont les propos que Bas van Abel aime prononcer pour commencer ses interventions, toujours plus fréquentes depuis qu'il a fondé, il y a deux ans, son entreprise. Son but : fabriquer un téléphone qui place les valeurs sociales avant le profit.

L'ouverture est le mot clé de Fairphone. Elle veut instaurer la transparence sur toute la chaîne de production, depuis les mines en Afrique à la vente dans les pays du Nord,

en passant par les fabriques en Chine et ainsi informer les consommateurs. Le téléphone peut, lui aussi, s'ouvrir pour changer la batterie ou le réparer. Pour combattre ainsi la culture du tout à la poubelle. « Nous voyons dans le Fairphone un outil pour faire changer les choses : nous sommes un mouvement », explique Bas van Abel, qui conçoit son entreprise plutôt comme une ONG et une plateforme que comme une entreprise privée.

Le long chemin de l'équité

Au premier abord, le nom de Fairphone laisse penser qu'il s'agit du premier téléphone 100% équitable et durable. Pourtant, cet objectif est encore loin d'être atteint. « Nous améliorons le produit par étape et en informons les consommateurs », explique le directeur de l'entreprise. Pour l'instant, seules deux des trente matières premières utilisées proviennent de mines garanties sans conflit. Ainsi, l'étain est issu de l'initiative « Etain sans conflit » (Conflict Free Tin Initiative) ; il est extrait en RD Congo dans la province orientale



Bas van Abel (à droite) visite au Congo le dépôt du projet « Etain sans conflit ».

du Sud-Kivu. Quant au tantale, il est fourni dans le cadre du projet « Solutions for Hope », mis sur pied en 2011 dans la province méridionale du Katanga.

Les ouvrières et les ouvriers des usines qui assemblent ce téléphone sont, eux aussi, mieux lotis : l'entreprise confie la fabrication de ses appareils à A'Hong, une entreprise de Chongqing, dans l'arrière-pays en Chine. Secondée par l'organisation chinoise TAOS, des associations et des syndicats, l'équipe de Fairphone procède à un examen préalable des conditions de travail. Elles se sont améliorées grâce à cette initiative : un jour de congé garanti par semaine, une durée hebdomadaire maximale de travail de 60 heures et une hausse du salaire minimal.

Une chargée de projet de l'équipe réside à Chongqing durant la production, pour s'assurer que ces conditions sont réellement respectées. En outre, près de deux euros par appareil alimentent un fonds à la disposition des employés et employées du fournisseur A'Hong.

Les pionniers de l'écologie

Fairphone est un pionnier dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement. La batterie peut être remplacée ; la plupart des autres portables ne peuvent pas en dire autant. L'écran comporte deux couches. Lorsque le verre se brise, seule la couche supérieure doit être remplacée : les capteurs à l'intérieur sont protégés. Soucieuse d'éviter l'accumulation de déchets électroniques, l'entreprise ne fournit ni écouteurs, ni prise avec l'appareil.

Par ailleurs, elle verse trois euros par téléphone à la fondation « Closing the Loop », qui rapatrie en Europe les déchets d'appareils électroniques ayant terminé leur vie au Ghana, en Ouganda ou encore



« Notre raison d'être n'est pas la maximisation du bénéfice. A nos yeux, Fairphone est un moyen de changer la société. Nous voulons réveiller les consommateurs pour transformer le secteur. »

Bas van Abel, fondateur et directeur de Fairphone

au Kenya. Le but : valoriser les matières premières qu'ils contiennent. A l'avenir, Bas van Abel et son équipe entendent s'investir davantage dans la récupération des matières premières contenues dans les produits mis à la décharge. Le boîtier du téléphone est déjà fabriqué en partie à partir de matériaux recyclés.

La chaîne de production : un véritable casse-tête

La complexité de la chaîne de production constitue encore un véritable casse-tête : un portable renferme une trentaine de métaux, dont chacun a ses propres fournisseurs et sous-traitants. Il faut connaître ceux-ci si l'on veut faire évoluer les choses. Fairphone est aussi confronté à ce problème.

En dépit des efforts qu'elle a consentis, l'équipe de Fairphone ne peut rendre public pour l'instant que ses fournisseurs directs, abstraction faite des chaînes de livraison du tantale et de l'étain. L'entreprise a précisément mis la priorité sur ces améliorations, à des années-lumière des préoccupations des grands acteurs du domaine, obsédés par la recherche du profit. Ou, pour reprendre les propos de Bas van Abel : « Fairphone n'est pas un fournisseur parmi d'autres, mais une option différente. »

Ce que vous pouvez faire



Le Suisse change en moyenne de téléphone tous les 12 mois, alors que la plupart des appareils pourraient encore fonctionner beaucoup plus longtemps. Une consommation responsable des produits « high tech » contribue à limiter l'utilisation des matières premières et à préserver l'environnement. En tant que consommateurs et consommatrices, nous pouvons agir ! Trucs et astuces.

Achetez de manière réfléchie

- Utilisez votre téléphone portable le plus longtemps possible. Résistez à la tentation des offres alléchantes. Acquérir un nouveau téléphone est-il réellement nécessaire ? Réfléchissez à ce que vous avez réellement besoin.
- A l'achat, privilégiez les marques qui ont le bilan social et environnemental le plus positif. Fiez-vous à l'évaluation faite par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* (www.hightech-rating.ch).
- Renseignez-vous. Posez des questions au vendeur sur les conditions sociales et environnementales dans lesquelles ont été produits les appareils qu'il propose.
- Comparez les offres avant d'acheter. Tous les ordinateurs ou téléphones ne sont pas égaux. Certains peuvent être plus chers mais plus résistants. La Fédération romande des consommateurs donne des conseils pour bien choisir son matériel (www.frc.ch).
- Privilégiez l'occasion. Acheter du matériel professionnel d'occasion, par exemple, est non seulement écologiquement responsable, mais souvent une très bonne affaire financière : il est généralement plus performant que le matériel vendu aux particuliers. Par exemple : *Itopie* (itopie.ch) et *Réalise* (realise.ch).

Faites durer vos appareils

- Une série de trucs et d'astuces sont disponibles pour prolonger la vie de votre ordinateur (notamment La Revue durable, www.larevuedurable.com). Il fonctionne au ralenti ? Il suffit peut-être d'éliminer certains programmes inutiles.
- Beaucoup de pannes sont réparables. Faites réparer vos appareils électroniques au lieu de les remplacer tout de suite. En Suisse romande, de nombreuses adresses offrent des services de réparations et vendent du matériel d'occasion révisé. La Fédération romande des consommateurs propose un annuaire sur son site internet (www.frc.ch/les-alternatives).
- Donnez une seconde vie à votre tablette ou smartphone. Si vous n'en avez plus l'usage, donnez-le à l'un de vos amis. Ou participez à une initiative solidaire reconnue et fiable, en donnant par exemple votre smartphone au projet Solidarcomm (www.solidarcomm.ch).
- Rapportez votre téléphone usagé à votre distributeur ou dans un centre de recyclage.

Devenez multiplicateur et agissez au niveau politique

- Parlez-en autour de vous, diffusez auprès de vos amis l'évaluation effectuée par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*.
- Demandez à votre employeur, à votre école, à votre commune de s'intéresser aux critères sociaux et environnementaux lors de l'achat de nouveaux appareils électroniques.
- Déposez, ou faites déposer, une motion au parlement cantonal ou communal demandant la prise en compte de critères sociaux lors de l'achat de produits électroniques par l'administration. Et encouragez votre commune à devenir membre d'Electronics Watch (cf. page 29). *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* vous aident volontiers dans la rédaction d'une telle motion.

Contact : Daniela Renaud, responsable de la campagne « High Tech – No Rights » pour Action de Carême et Pain pour le prochain, renaud@bfa-ppp.ch / 031 380 65 82

La bonne combine contre le gaspillage

Prilly, dans la banlieue lausannoise. Depuis 34 ans, La Bonne Combine lutte contre le gaspillage. Dans un local aux allures de hangar, 10 techniciens s'affairent. Machines à laver, ordinateurs, téléphones portables – ils réparent et redonnent vie à toutes sortes d'appareils. Le magasin propose aussi l'achat d'appareils d'occasion. Le tout dans un esprit de convivialité et avec le sourire ! Un exemple d'adresses où faire réparer ses appareils. www.labonnectombine.ch



Acheteurs publics

Des consommateurs influents

L'administration publique est le plus gros consommateur de Suisse : chaque année, elle dépense près de 36 milliards de francs – soit 8% du PIB –, entre autres pour l'acquisition d'appareils électroniques. Avec un tel volume, les acheteurs publics ont une réelle possibilité d'influencer les marques et leurs modes de production.

Aujourd'hui, il n'existe aucune statistique permettant de savoir combien d'ordinateurs ou de téléphones portables sont acquis par des acheteurs publics pour leurs collaborateurs et l'équipement de leurs bureaux, des écoles, des universités, des hôpitaux, ou différents services de l'armée. La somme se calcule en centaines de millions de francs : au niveau de l'Administration fédérale seulement, près de 770 millions de francs ont été dépensés en 2012 pour l'achat et la maintenance de matériel électronique. Ce montant n'inclut pas les écoles polytechniques. Si les acheteurs publics, comme par exemple l'armée, le secteur de la formation ou l'administration can-

tonale, exigeaient des marques – telles qu'Apple, Hewlett Packard ou Samsung – le respect des droits du travail et des standards environnementaux sur toute la chaîne de production, la pression sur ces firmes serait énorme. Est-ce possible ?

Contraintes et possibilités d'action des acheteurs publics

Les acheteurs publics doivent respecter des lois, des règlements et des procédures complexes. Ils sont soumis notamment à :

- l'accord plurilatéral sur les marchés publics (AMP), négocié au sein de

l'Organisation mondiale du commerce et signé par 39 pays, dont la Suisse ;

- l'accord bilatéral sur les marchés publics conclu entre la Suisse et l'Union européenne ;
- la loi et l'ordonnance suisse sur les marchés publics (pour l'Administration fédérale) ;
- l'accord intercantonal sur les marchés publics et les différentes législations cantonales d'application (pour les administrations cantonales et communales).

Ces différents accords ont pour but de créer des conditions cadres pour des marchés ouverts, transparents et non discriminatoires. Ils doivent aussi garantir que l'argent du contribuable est utilisé avec parcimonie, puisque le contrat doit être attribué à l'offre qui est économiquement la plus avantageuse. Il ne s'agit cependant pas de favoriser l'offre la moins chère à n'importe quel prix : les autorités publiques peuvent, voire se doivent, de consommer de façon responsable. C'est ce que souligne la Stratégie pour le développement durable 2012–2015 du Conseil fédéral : « La Confédération, par son mode de consommation, est appelée à montrer l'exemple. Elle peut, dans le cadre des marchés publics, exiger la livraison de produits et d'ouvrages fabriqués dans le respect des critères de rentabilité, de protection de l'environnement et de la santé, ainsi que de responsabilité sociale ».

Acheter durable – mais comment ?

Concrètement, comment un acheteur public peut-il acheter durable ? Et exiger plus de responsabilité sociale des

marques, tout en choisissant l'offre la plus avantageuse ? La réponse dépend de différents facteurs, notamment du montant de l'achat.

1) Pour un achat au-dessous des valeurs seuils

Au-dessous d'un certain montant, l'acheteur n'est pas obligé de faire un appel d'offre ouvert. Il peut suivre des procédures simplifiées (procédure gré à gré ou sur invitation) et utiliser le classement des marques effectué par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* pour sélectionner un nombre limité de soumissionnaires en fonction de leur performance sociale et environnementale. Ceux-ci sont invités à soumettre une offre qui sera évaluée selon les autres critères du marché public.

2) Pour un achat au-dessus des valeurs seuils

Lorsque les montants dépassent certaines valeurs seuils, les procédures sont juridiquement plus contraignantes. Au-dessus de 230 000 francs (Confédération), respectivement 250 000 francs (cantons), l'acheteur doit faire un appel d'offre ouvert. Il peut néanmoins intégrer des critères sociaux – notamment le respect des Conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail – par deux biais :

a) Comme condition de participation : armasuisse, la centrale d'achat de l'armée, a évalué les performances sociales des soumissionnaires dans le cadre d'un projet-pilote portant sur l'achat de textiles. Lorsque les textiles étaient produits dans des pays à risques, armasuisse y a mandaté des audits pour vérifier si les droits fondamentaux du travail y étaient effectivement respectés.

Le système peut aussi être appliqué à l'achat de produits électroniques.

b) Comme critère d'aptitude : le partenariat des achats informatiques romands (PAIR) a, depuis 2010, mis en place une procédure novatrice permettant d'intégrer des critères sociaux dans le cadre d'achats d'ordinateurs. En 2010–2011, le PAIR a inclus des exigences liées au développement durable dans un appel d'offre portant sur l'achat, pour 27 millions de francs, de plusieurs milliers d'appareils électroniques. Pour répondre aux exigences du PAIR, les firmes ont dû remplir un questionnaire au sujet de leur politique de responsabilité sociale. Une série de questions a porté sur l'impact environnemental des produits et le respect des droits du travail dans les usines. Les réponses des firmes ont été évaluées et ont compté pour 20% de la note finale, donc de l'attribution du marché. En 2013–2014, le PAIR a renouvelé cette expérience, en ajoutant dans le questionnaire la problématique des minerais des conflits.

Ces pratiques montrent l'exemple. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que tous les acheteurs publics suisses consomment de façon durable. A cet égard, la révision de la Loi suisse sur les marchés publics – si elle oblige les fournisseurs des marchés publics à respecter les conventions de l'OIT – peut donner un signal déterminant.

Pour aller plus loin

Sites internet

<http://oeffentlichebeschaffung.kompass-nachhaltigkeit.ch>

<http://www.ciem.ch>

Publications

« Achats durables. Recommandations aux services d'achats de la confédération », juin 2012. www.bbl.admin.ch/bkb

« Guide des achats professionnels responsables », 2010, <http://www.achats-responsables.ch>

Electronics Watch – des acheteurs publics européens s'engagent pour des ordinateurs propres

Electronics Watch (EW) est la première initiative du secteur électronique réunissant des acheteurs publics, des organisations non gouvernementales et des syndicats. L'objectif est simple : utiliser le pouvoir d'achat des consommateurs publics pour améliorer les conditions de travail dans les usines, via un contrôle indépendant. Ceux-ci exigent des marques qu'elles dévoilent le nom de leurs fournisseurs en Chine ou en Thaïlande. ONG et syndicats font des enquêtes dans ces usines pour connaître les conditions de travail. Ils contribuent à mettre en place des mécanismes de plainte indépendants. *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* sont membres d'EW et travailleront à convaincre les acheteurs d'y adhérer. www.electronicswatch.org



Pain pour le prochain et Action de Carême s'engagent

Des conditions de travail dignes et la préservation de l'environnement doivent primer sur la recherche du profit maximal pour une minorité. C'est dans cette optique qu'*Action de Carême* et *Pain pour le prochain* s'engagent, au Nord comme au Sud, pour un modèle économique responsable. Elles s'adressent aussi bien aux entreprises, aux consommateurs qu'aux pouvoirs publics.

Pas d'extraction de minerais aux dépens des populations et de l'environnement

L'industrie extractive est dominée par des multinationales, actives pour la plupart dans les pays du Sud, là où se trouvent les principaux gisements de minerais. Conditions de travail déplorables, pollution et évasion fiscale ne sont que quelques-uns des problèmes qui défraient régulièrement la chronique (cf. p. 6–8). *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* exigent des entreprises qu'elles fassent preuve de transparence sur toute la chaîne de production. Depuis quelques années, nos deux organisations s'engagent au sein de la coalition « Droit sans frontières » pour que la Suisse mette en place un devoir

de diligence contraignant pour ses entreprises. Notre pays doit obliger celles-ci à adopter des mesures pour s'assurer que les activités de leurs filiales et de leurs sous-traitants ne portent pas atteinte aux droits humains et ne polluent pas davantage. www.droitsansfrontieres.ch

Se faire le porte-parole des populations affectées au Sud

Secondées par leurs partenaires au Sud, les deux organisations observent les activités dans les pays du Sud des entreprises minières suisses. Lorsque des atteintes aux droits humains et à l'environnement se produisent, elles en informent l'opinion publique et les responsables politiques en Suisse. Elles invitent

les entreprises concernées à remédier aux problèmes. *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* renforcent les capacités de leurs partenaires à faire valoir leurs droits auprès des gouvernements locaux et à faire entendre leurs revendications aussi bien dans leur pays que sur le plan international.

Améliorer les conditions de travail dans le secteur de l'électronique

Aujourd'hui, la grande majorité des appareils électroniques sont produits en Asie, et plus particulièrement en Chine. Les conditions de travail dans les immenses usines sont souvent très pénibles. Avec leurs partenaires sur place, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* mettent régulièrement le doigt sur les abus, tels que des heures supplémentaires excessives, des salaires de misère, des délais de production extrêmement courts ou encore l'absence de dispositifs de sécurité. Les deux organisations publient des rapports et des évaluations des entreprises pour exercer des pressions sur les marques et leur demander d'aborder ces problèmes. Il est aussi important de former les ouvrières et les ouvriers, afin qu'ils connaissent leurs droits et puissent les défendre. *Pain pour le prochain* donne ainsi son appui à la réalisation de cours sur place.

Des achats plus durables : pour les particuliers et les pouvoirs publics

Nombre de personnes et d'institutions tiennent à ce que leur consommation ne se fasse pas au détriment des êtres humains et la préservation de l'environnement. Mais ils ne disposent pas toujours des informations requises. Dans ce numéro, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* évaluent la performance sociale et écologique des principales marques de l'électronique distribuées en Suisse. Un classement qui fait office de guide pour les personnes soucieuses d'opter pour une consommation responsable (www.hightech-rating.ch).

Actuellement en révision, la Loi fédérale sur les marchés publics doit, elle aussi, encourager une politique d'achat durable : une revendication formulée par *Pain pour le prochain* et par *Action de Carême* dans leurs actions de plaidoyer sur le plan politique. Membres de l'initiative européenne Electronics Watch, les deux organisations entendent également mettre à profit le pouvoir de l'administration publique sur le marché afin d'obtenir la mise en place d'inspections régulières et indépendantes des sites de production.



Lors d'un atelier organisé par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* en RD Congo, des participants racontent les conséquences des activités de Glencore sur leur vie (cf p.7)



Où se situent
Apple ou Samsung
en matière de respect des
droits humains et de protec-
tion de l'environnement ?
Ce « Repères » évalue la responsa-
bilité sociale et écologique des
principales marques de l'électro-
nique. Il nous plonge dans les
coulisses de cette industrie et
formule des recommandations à
l'égard des consommateurs
publics et privés pour des
achats plus respon-
sables.



PAIN POUR LE PROCHAIN

9, av. du Grammont, 1007 Lausanne
Tél. : 021 614 77 17, Fax : 021 617 51 75
ppp@bfa-ppp.ch, www.ppp.ch
CCP : 10-26487-1

Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous accompagnons les êtres humains dans leur lutte pour un mode de vie sans exploitation ni injustice. Dans les pays du Sud (Amérique latine, Afrique, Asie), nous soutenons avec nos partenaires environ 350 projets qui apportent une aide durable à l'autonomie. En Suisse, nous sommes la voix de la politique de développement pour une économie éthique et le droit à l'alimentation.



ACTION DE CARÊME

7, av. du Grammont, 1007 Lausanne
Tél. : 021 617 88 81, Fax : 021 617 88 79
www.actiondecareme.ch
actiondecareme@fastenopfer.ch
CCP 10-15955-7

Action de Carême est l'oeuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons au Nord comme au Sud pour un monde juste. Nous appelons au partage pour que chacun puisse accéder à une vie dans la dignité. Par le biais de 400 projets en Afrique, en Amérique latine et en Asie, nous nous engageons en commun avec nos partenaires contre la pauvreté et pour les droits humains – sans distinction d'origine, de religion ou d'affinité politique.